

PHC Maghreb

Les trois Partenariats Hubert Curien (PHC) du Maghreb (PHC franco-algérien « Tassili », PHC franco-tunisien « Utique » et PHC franco-marocain « Toubkal ») encouragent à travers le PHC Maghreb les coopérations multilatérales en finançant conjointement des projets régionaux impliquant les 3 pays du Maghreb et la France. Ces projets sont financés pour une durée de 3 ans.

Types de projets concernés

Le PHC Maghreb répond à trois objectifs principaux :

Favoriser les collaborations et les échanges entre chercheurs et enseignants chercheurs des quatre pays pour permettre de nouer des collaborations à long terme, de créer des réseaux, d'accéder conjointement à des réseaux internationaux existants ou de participer aux projets européens ;

Soutenir la formation à et par la recherche par l'implication de doctorants et de post-doctorants dans les projets ;

Aider à valoriser des recherches innovantes ayant un impact sur le développement durable, les filières et les outils de production ou de transformation débouchant sur le transfert et la valorisation des résultats.

Plusieurs équipes d'un même pays peuvent être associées au projet déposé, mais un seul porteur de projet par pays devra être identifié.

Pour l'appel à candidatures 2021 une thématique prioritaire a été définie :

Vers un espace méditerranéen pluriculturel et durable, face aux enjeux liés :

- Aux changements climatiques et énergétiques
- A l'innovation et à la compétitivité des entreprises
- A l'identité, la valeur et le dialogue des civilisations, les migrations et l'intégration, l'histoire et le patrimoine, le droit et le commerce
- A la transition numérique

Dépenses éligibles

Moyens attribués par la partie française :

Les moyens attribués par la partie française, à **chaque projet**, sont de l'ordre de **27 000 € par an**, dont 20 000 € environ pour la mobilité et environ 7 000 € d'appui logistique.

Modalités pratiques de soumission d'un projet

Avant toute demande d'information, nous vous invitons à consulter la [page des questions les plus fréquemment posées « FAQ et contact »](#).

Lancement de l'appel à candidatures : **16 décembre 2019** ;

Date limite de dépôt des candidatures : **2 mars 2020**.

Réunion du comité mixte de sélection des projets : **juin 2020**.

Communication des résultats aux porteurs de projets : **septembre 2020**

Début des projets retenus : **1er janvier 2021**.

Candidater

Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier par anticipation afin d'éviter que des aléas techniques ne viennent compromettre le dépôt de leur candidature dans les délais impartis.

Les dossiers peuvent être saisis en français ou en anglais.

Consulter les modalités de [saisie en ligne des dossiers](#) de candidature.



2 mars 2020